

DEC151813DR10

Décision portant nomination de Mme Stéphanie SCARFONE aux fonctions de responsable du service de médecine de prévention de la délégation Alsace

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC142559DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE, délégué régional pour la circonscription Alsace notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Stéphanie SCARFONE, médecin de prévention, est nommée, à compter du 1^{er} juillet 2015, responsable du service de médecine de prévention de la délégation Alsace en remplacement de Mme Simone MUNCH, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 31/07/2015

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Patrice SOULLIE